

Vaucluse – BOLLENE – Maison de la Tour et tour des prisons

AUTEUR DU DOSSIER : Blandine JOURDAN, chargée d'études documentaires à la C.R.M.H.



La tour résidence, désignée dans les textes anciens sous l'appellation de « maison de la Tour » formait avec la tour voisine servant de prisons, un ensemble homogène réuni jusqu'à la veille de la Révolution par un corps de bâtiment transversal.

Les caractéristiques architecturales de la tour des prisons, avec ses deux salles basses voûtées superposées, communiquant entre elle par un trou d'homme, la forme de ses ouvertures, la présence de trous de boulins dans son parement, attestent d'une construction du milieu du 13^{ème} siècle, probablement comme tour de guet ou de corps de garde, époque où une part de la co-seigneurie de Bollène était aux mains de très puissants personnages : la comtesse de

Toulouse et son mari Alphonse de Poitiers en 1270 puis le Pape en 1274. Au 15^{ème} siècle l'ensemble appartenait au seigneur de Suze, Pierre de la Baume, puis aux familles Pons au 16^{ème} et Magnin au début du 17^{ème} siècle avant d'être acheté par le collège Saint-Nicolas d'Annecy, en 1619 pour y loger les moines du prieuré Saint-Martin voisin.



La maison de la Tour a été fortement remaniée au 15^{ème} siècle. Son volume intérieur a été divisé en 3 niveaux distribués par une tour d'escalier polygonale. Le dernier niveau abrite un chemin de ronde couvert et un châtelet (dit aussi guelte localement) dont les seuls exemples connus se trouvent au Palais des Papes d'Avignon et sont datés entre 1337 et 1342. On trouve cette guelte, sous une forme plus modeste, dans le clocher-tour de la collégiale Saint-Martin à proximité.



La tour des prisons et la maison Cardinale, située en contrebas, ont des caractères architecturaux comparables. Cependant, en l'absence de liaison fonctionnelle avérée entre les deux édifices, il est difficile d'évoquer une articulation entre ces différents bâtiments. La qualité de leur construction permet néanmoins d'envisager une commande comtale à vocation civile plutôt que militaire. Après deux siècles d'abandon, les deux tours ont été récemment restaurées par le propriétaire actuel. La persistance dans le paysage de ces deux tours, témoins de l'importance de la co-seigneurie de Bollène dans l'histoire, l'ensemble homogène qu'elles forment avec la maison Cardinale et la tour-clocher de la collégiale Saint-Martin, enfin la rareté du châtelet sommant la maison de la Tour, ont justifié inscription, en totalité, par arrêté du 16 juillet 2015.